
MÉMORIAL

DES

SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA VILLE DE GENÈVE

Trente-huitième séance – Mardi 14 décembre 2010, à 2 h 20

Présidence de M^{me} Frédérique Perler-Isaaz, présidente

La séance est ouverte à 2 h 20 dans la salle du Grand Conseil.

Font excuser leur absence: *M^{me} Fabienne Aubry Conne, MM. Jacques Baud, Thomas Boyer, Roland Crot, M^{mes} Linda de Coulon, Sophie Kuster, Véronique Latella, Silvia Machado, M. Olivier Tauxe et M^{me} Salika Wenger.*

Assistent à la séance: *M^{me} Sandrine Salerno, maire, M. Pierre Maudet, vice-président, MM. Manuel Tornare, Patrice Mugny et Rémy Pagani, conseillers administratifs.*

CONVOCATION

Par lettre du 30 novembre 2010, le Conseil municipal est convoqué dans la salle du Grand Conseil pour vendredi 10 décembre, à 17 h et 20 h 30, pour samedi 11 décembre, à 8 h, 10 h, 13 h 30, 16 h 15 et 20 h, pour lundi 13 décembre, à 17 h et 20 h 30, et pour mardi 14 décembre 2010, à 0 h, 2 h, 4 h, 6 h et 8 h.

1. Communications du Conseil administratif.

Néant.

2. Communications du bureau du Conseil municipal.

Néant.

3. Rapports de majorité et de minorité de la commission des finances chargée d'examiner le projet de budget de la Ville de Genève pour l'exercice 2011 (PR-805 A/B)¹.*Troisième débat*

Département des finances et du logement.

*Page 21, cellule 1301000, Divers – Ressources humaines,
groupe de comptes 301, Traitements du personnel.*

La présidente. Mesdames et Messieurs, nous entamons le troisième débat. Nous sommes saisis d'un amendement libéral, radical et démocrate-chrétien, qui vise à faire passer la ligne de moins 8 929 625 francs à moins 13 929 625 francs, soit une diminution de 5 millions. Je lis la justification: «Cette ligne est destinée à tenir compte des postes vacants et du taux de rotation du personnel. Elle n'est pas conforme à la réalité.»

M. Olivier Fiumelli (R). Mesdames et Messieurs, il s'agit donc ici d'un montant négatif, puisque cette ligne est censée prendre en compte les postes vacants et le taux de rotation naturel du personnel. Le montant budgété, d'environ moins 9 millions, prend en compte la septantaine de postes vacants usuellement, mais en réalité il faudrait inscrire une somme de moins 13 millions. Nous estimons que le montant budgété est insuffisant, au regard de l'augmentation du nombre des postes vacants enregistré ces deux dernières années. Nous souhaitons donc diminuer encore cette ligne de 5 millions de francs, soit l'équivalent de 50 postes. Cela

¹ Rapports, 3577.

correspond à peu près au cumul des quatre amendements que nous avons déposés en matière de suppression de postes vacances, plus les dix postes que vous estimez être vacants chez M. Maudet.

Grâce à cet amendement, le Conseil administratif sera libre d'allouer les postes vacants où bon lui semble, dans l'ensemble de l'administration municipale. Dans la mesure où les postes vacants sont sous-estimés en Ville de Genève actuellement, nous pensons qu'elle peut tout à fait supporter cette diminution de charges de 5 millions.

M^{me} Nicole Valiquer Grecuccio (S). L'Alternative refusera très nettement cet amendement. Nous nous sommes déjà exprimés là-dessus: pour nous, il est hors de question de couper dans des postes, y compris des postes vacants, pour toutes les raisons qui ont été mentionnées, notamment par M. Maudet, d'ailleurs, qui a très bien expliqué ce qu'était la rotation des postes et pourquoi ils étaient vacants, ce qui permet aussi de jongler entre les départements. En conséquence de quoi, nous estimons que ces postes vont être occupés et que c'est en quelque sorte de l'emploi à venir. Nous refuserons donc cet amendement.

Mis aux voix, l'amendement ci-dessus est refusé par 39 non contre 21 oui (5 abstentions).

Département de la culture.

*Page 29, cellule 3001000, Direction de la culture
groupes de comptes 30x, Charges de personnel.*

La présidente. L'amendement suivant émane de l'Entente; il demande une diminution de 738 113 francs pour, je cite, «annuler la création de 10 postes d'agents de sécurité préventive, création compensée par une diminution équivalente dans le département de l'environnement urbain et de la sécurité».

M. Olivier Fiumelli (R). Mesdames et Messieurs, lors du deuxième débat, je pense qu'on est passé un peu vite sur la création de ces postes d'agents de sécurité préventive... (*exclamations et rires*) et qu'il est bon de revenir à froid sur cette question. Nous souhaitons que M. Mugny vienne en commission des finances, ou en commission de la sécurité, de la salubrité et du domaine public, avec un rapport, une étude d'impact sur le travail des trois agents qui existent déjà. C'est pourquoi nous proposons d'annuler la création de ces 10 postes. Mesdames et Messieurs de l'Alternative, vu le débat que nous avons eu sur la police municipale, je compte sur votre sagesse pour accepter cet amendement.

M. Mathias Buschbeck (Ve). Normalement, le troisième débat permet d'amener des éléments nouveaux, mais ici il n'y en a pas, sauf si on lit l'amendement suivant, dans lequel vous demandez de réintroduire 10 nouveaux postes d'agents de sécurité préventive au département de l'environnement urbain et de la sécurité... Si vous demandez d'affecter ces 10 agents de sécurité préventive au département de l'environnement urbain et de la sécurité, c'est que vous avez bien accepté l'idée de cette sécurité préventive. Je vous donne donc rendez-vous en avril 2012, au moment de la présentation des comptes 2011, pour faire le bilan de ces agents. Quant aux autres amendements touchant le département de l'environnement urbain et de la sécurité, je citerai Michel Balestra, libéral s'il en est: l'opposition parle, la majorité agit!

M. Olivier Fiumelli (R). Il y a effectivement un élément nouveau, à savoir que, entre-temps, nous avons eu le débat sur la police municipale. Il y a même un deuxième élément nouveau, qui est le fait que vous acceptiez de parler de ce sujet! En effet, je vous rappelle qu'en deuxième débat vous étiez prêts à créer ces 10 postes sans qu'aucun débat n'ait lieu et que nous vous avons forcés à en parler. Il y a donc un élément nouveau. Je vous demande d'en tenir compte et d'accepter de revenir sur cette erreur faite en deuxième débat, avant de reprendre sereinement le débat sur cette question au mois de janvier 2011.

M. Jean-Charles Lathion (DC). Je pense que nous nous sommes assez ridiculisés avec cette nouvelle fonction que nous avons créée et qu'il est maintenant de notre responsabilité de rétablir l'ordre. Dans les musées ou dans d'autres établissements, c'est plutôt de médiateurs culturels dont nous avons besoin, qui n'ont rien à voir avec la sécurité préventive. Je trouve que, là, on a franchi un pas qui va faire de Genève la ville sécuritaire la plus ridicule qui puisse exister! J'en appelle à la raison et à voter cet amendement, c'est-à-dire à annuler ces 10 postes d'agents de sécurité préventive pour les transférer chez M. Maudet, parce que la sécurité est l'affaire du département de l'environnement urbain et de la sécurité.

Mis aux voix, l'amendement ci-dessus est refusé par 39 non contre 30 oui.

*Département de l'environnement urbain et de la sécurité.
Toutes les pages, toutes les cellules,
groupes de comptes 30x, Charges de personnel.*

La présidente. Le troisième amendement est présenté par les groupes libéral, radical et démocrate-chrétien. Il vise une augmentation des charges de per-

sonnel de 738 113 francs pour, je cite, la «réintroduction de 10 nouveaux postes d'agents de sécurité préventive au département de l'environnement urbain et de la sécurité».

M. Olivier Fiumelli (R). Madame la présidente, la justification n'est pas bien libellée: il s'agit bien entendu de réintroduire de la somme de 738 113 francs dans le département de M. Maudet pour qu'il puisse financer ses 20 postes d'agents de la police municipale.

Mesdames et Messieurs, je suis content, parce que je sais que vous allez accepter cet amendement! Hier, vous avez voté 100 postes d'agents de la police municipale supplémentaires sur quatre ans. Or, qui peut voter 100 postes sur quatre ans peut bien en voter vingt pour 2011. Je n'ai donc aucun doute sur le fait que vous allez toutes et tous accepter de réintroduire ces postes dans le département de M. Maudet!

M. Jean-Charles Lathion (DC). Mesdames et Messieurs, vous ne pouvez pas avoir passé autant de temps à plaider pour ces 100 agents de la police municipale sans accepter cet amendement! Il faut être cohérents avec la position que vous avez prise samedi: essayez de voter dans le droit fil de ce que vous avez décidé.

Mis aux voix, l'amendement ci-dessus est refusé par 39 non contre 30 oui.

Page 49, cellule 4001000, Direction environnement urbain et sécurité, groupe de comptes 318, Honoraires et prestations de service.

La présidente. L'amendement suivant émane lui aussi de l'Entente. Il vise à revenir sur la diminution votée en deuxième débat, soit à réintroduire la somme de 30 000 francs... La parole n'est pas demandée sur cet amendement, nous passons au vote.

Mis aux voix, l'amendement ci-dessus est refusé par 38 non contre 30 oui.

Page 51, cellule 4007000, Sécurité et espace publics, groupe de comptes 310, Fournitures de bureau, imprimés, publicité.

La présidente. L'amendement suivant émane de l'Entente et vise à revenir sur la diminution votée en deuxième débat, soit à réintroduire la somme de 120 000 francs.

M. Olivier Fiumelli (R). Mesdames les conseillères municipales, Messieurs les conseillers municipaux, il s'agit ici de rétablir des sommes qui ont été coupées à l'aveugle par la commission des finances, puis par le Conseil municipal hier soir, dans un mouvement d'humeur... Je vous rappelle qu'en commission des finances et à la commission de la sécurité, de la salubrité et du domaine public, vous avez eu toutes les réponses que vous vouliez. Sur ces rubriques, il n'y a eu aucune question et vous avez vraiment coupé sans raison.

En l'occurrence, ce montant de 120 000 francs est dévolu à deux campagnes. L'une s'adresse aux propriétaires de chiens, qui, comme vous le savez, n'ont pas tous un comportement adéquat. Il y a un déficit d'éducation et de communication en la matière et il est dommage que vous ayez coupé dans cette rubrique sans réfléchir. L'autre campagne sert à promouvoir les marchés de la ville ainsi que les produits du terroir... (*Brouhaha.*) Mesdames et Messieurs, je sais qu'il est très tard, mais ce n'est pas une raison pour ne pas m'écouter... Je vous engage à rétablir cette somme, utile pour les vraies prestations de la Ville.

Mis aux voix, l'amendement ci-dessus est refusé par 38 non contre 30 oui.

Page 53, cellule 4009000, Logistique et manifestations, groupe de comptes 311, Mobilier, machines, véhicules et matériel.

La présidente. L'amendement suivant est présenté par les groupes libéral, radical et démocrate-chrétien. Il vise à revenir sur la diminution de 40 000 francs votée sur le groupe 311.

M. Olivier Fiumelli (R). Cette somme concerne le matériel du groupe d'intervention sollicité en urgence lors de toutes situations exceptionnelles sur l'espace public. Cette coupe est vraiment idiote et maladroite et je vous engage à réintroduire ce montant dans le budget du département de l'environnement urbain et de la sécurité.

M. Pierre Maudet, conseiller administratif. Mesdames et Messieurs, les amendements que vous venez de refuser, comme les quelques autres qui se présenteront encore à vous, obéissent à une logique de la commission des finances consistant à trouver des sommes pour payer un certain nombre d'autres choses qui, au demeurant, ont été approuvées. Vous avez encore 244 000 francs d'excédent de recettes et il vous appartient de décider si vous les laissez en boni ou si vous les affectez à une dépense. Sachez simplement que, pour les trois ou quatre amendements qui suivent, il s'agit souvent de matériel permettant à l'administra-

tion de fonctionner: véhicules, matériel logistique, etc. Ainsi que je l'ai expliqué hier soir, ces amendements ne représentent aucun enjeu politique. Alors, je vous laisse juges. Comme M. Mathias Buschbeck l'a dit tout à l'heure, l'opposition parle, la majorité décide: il n'est pas interdit qu'elle réfléchisse! (*Rires et applaudissements.*)

Mis aux voix, l'amendement ci-dessus est accepté par 66 oui contre 1 non (1 abstention).

*Page 53, cellule 4009000, Logistique et manifestations,
groupe de comptes 313, Achats de fournitures et autres marchandises.*

La présidente. L'amendement suivant, toujours présenté par l'Entente, demande de réintroduire 130 000 francs supprimés en deuxième débat.

M. Rémy Burri (R). C'est là une rubrique qui doit permettre à la Voirie de nous offrir des prestations de qualité et d'entretenir ses véhicules et autres. Il est tout à fait regrettable de ponctionner 130 000 francs, car cela paralysera des entretiens qui sont obligatoires pour des questions de sécurité et de mises à jour de certaines normes. Mesdames et Messieurs, vous venez de montrer l'exemple pour l'amendement précédent: pourquoi ne pas faire encore un geste pour cette sommes quasiment symbolique? Merci d'accepter cet amendement!

Mis aux voix, l'amendement ci-dessus est refusé par 39 non contre 30 oui.

*Page 54, cellule 4010000, Voirie – Ville propre,
groupe de comptes 314, Entretien des immeubles par des tiers.*

La présidente. L'amendement suivant est déposé par l'Entente. Il vise à réintroduire 120 000 francs, liés aux frais d'entretien des routes et autres incivilités.

M. Olivier Fiumelli (R). Ces 120 000 francs servent notamment à financer les conventions de nettoyage passées avec des prestataires externes, souvent des entreprises sociales, pour assurer la propreté des espaces publics.

Mis aux voix, l'amendement ci-dessus est accepté par 63 oui contre 1 non (1 abstention).

M. Olivier Fiumelli (R). Merci, Mesdames et Messieurs!

Département de la cohésion sociale, de la jeunesse et des sports.

Page 58, cellule 5004000, Espaces verts et environnement, groupe de comptes 365, Subventions accordées – institutions privées (Subvention Genève Tourisme, Fêtes de Genève, page 15 des subventions).

La présidente. Le prochain amendement, déposé par l'Entente, demande la réintroduction de la subvention à Genève Tourisme, Fêtes de Genève, soit 70 000 francs.

Mis aux voix, l'amendement ci-dessus est refusé par 39 non contre 30 oui.

Page 60, cellule 5007000, Direction social, groupe de comptes 366, Subventions accordées – personnes physiques (Prestations municipales, page 17 des subventions).

La présidente. Cet amendement, déposé par l'Entente, demande la suppression des prestations municipales aux rentiers AVS-AI, soit une diminution de 10 millions de francs.

M. Olivier Fiumelli (R). Pour ma part, j'avais encore un complément d'information à demander à M. Tornare sur le sujet. En deuxième débat, je lui avais posé des questions assez précises et il n'a pas répondu à toutes mes questions. Nous maintenons donc cet amendement qui demande la suppression des prestations municipales, pour les remplacer – grâce à l'amendement suivant – par de nouvelles prestations municipales visant à lutter contre les effets de seuil. Nous maintenons donc nos deux amendements, mais évidemment, si vous refusez le premier, le deuxième, qui lui est lié, sera retiré.

Mis aux voix, l'amendement ci-dessus est refusé par 38 non contre 25 oui (5 abstentions).

La présidente. Bien. Comme l'a annoncé M. Fiumelli, l'amendement suivant est donc retiré.

Page 62, cellule 5009010, Service des sports, groupe de compte 365, Subventions accordées – institutions privées (Genève Futur Hockey, subvention extraordinaire (nouvelle subvention), page 22 des subventions).

La présidente. L'amendement suivant, toujours déposé par les groupes libéral, radical et démocrate-chrétien, demande la réintroduction de la subvention extraordinaire de 500 000 francs en faveur de Genève Futur Hockey.

M. Simon Brandt (R). Mesdames et Messieurs, je ne me fais pas beaucoup d'illusions sur le résultat de ce vote. Mais gardez simplement à l'esprit que, si d'ici quelques mois les dirigeants du Genève Servette Hockey Club quittent Genève, la population demandera des comptes et que vous aurez à les fournir ce jour-là!

Mis aux voix, l'amendement ci-dessus est refusé par 38 non contre 29 oui.

La présidente. Mesdames et Messieurs, j'annonce l'état de la situation: l'excédent de revenus se monte à 84 721 francs. L'amélioration du résultat par le Conseil municipal est de 147 392 francs.

Nous passons au vote des arrêtés. Nous sommes saisis d'un amendement déposé par les groupes libéral, radical, démocrate-chrétien et de l'Union démocratique du centre, visant à diminuer d'un centime le nombre de centimes additionnels et à modifier ainsi l'article premier de l'arrêté II:

Projet d'amendement

«Le nombre de centimes additionnels (...) est fixé à 44,5.»

M. Olivier Fiumelli (R). Mesdames et Messieurs, je rappellerai juste une phrase: moins d'impôts égale plus de pouvoir d'achat. Je rappellerai aussi une demande que j'ai faite à M^{me} Salerno tout à l'heure: nous souhaiterions vraiment avoir une situation sur les comptes 2010 le plus vite possible, à savoir à la fin de janvier 2011.

Mis aux voix, l'amendement concernant la diminution des centimes additionnels est refusé par 38 non contre 30 oui.

La présidente. Le dernier amendement est déposé par les groupes libéral, radical et démocrate-chrétien. Il vise à introduire un nouvel arrêté II bis concernant la taxe professionnelle. Je vous le lis:

Projet d'amendement

«*Article unique.* – Conformément à la possibilité offerte par l'article 308C de la loi générale sur les contributions publiques du 9 novembre 1887, il est procédé

à un dégrèvement de 25% sur les montants dus par les contribuables de la Ville de Genève au titre de la taxe professionnelle.»

M. Adrien Genecand (R). Comme l'a dit mon collègue, moins d'impôt, c'est plus de pouvoir d'achat! C'est tout, merci!

M. Gérard Deshusses (S). Pour l'Alternative, moins d'assiette fiscale, c'est moins d'investissements possibles, et ce sera donc malheureusement non!

Mis aux voix, l'amendement concernant la taxe professionnelle est refusé par 43 non contre 24 oui.

La présidente. Mesdames et Messieurs, nous arrivons au terme du troisième débat sur le projet de budget 2011. Nous attendons les nouveaux chiffres des arrêtés, puisqu'il y a eu quelques changements.

Je vous rappelle que samedi dernier, le 11 décembre, une motion d'ordre a été déposée par M. Burri pour supprimer la séance du lundi 13 décembre... (*Exclamations et rires.*) Ma foi, nous sommes le 14 décembre et vous me permettez donc de ne pas la mettre aux voix. Monsieur Burri, vous avez tout de même la parole.

M. Rémy Burri (R). Madame la présidente, je maintiens ma motion d'ordre, car j'ai peur que vous ne décidiez de traiter d'autres objets prévus à l'origine pour hier soir à 18 h...

La présidente. Ne vous en faites pas, Monsieur Burri, l'ordre du jour qui nous convoquait ne concernait que le budget! Monsieur Carasso?

M. Grégoire Carasso (S). Madame la présidente, je voudrais profiter de ce laps de temps et de l'euphorie qui règne en cette fin de séance pour saluer, au nom du groupe socialiste, au nom de toute l'Alternative et, je n'en doute pas une seconde, au nom de l'ensemble de ce Conseil municipal, le dernier budget de notre chef de groupe, Gérard Deshusses. Fidèle à son habitude, il a assumé cette responsabilité et la conduite de ce budget avec tout le brio et le talent qu'on lui connaît! (*Applaudissements.*)

La présidente. En attendant les nouveaux chiffres, Mesdames et Messieurs, je vous propose de procéder à la déclaration finale de chaque groupe. Monsieur Alexandre Chevalier, vous avez la parole.

M. Alexandre Chevalier (L). Avant de donner la déclaration du groupe libéral, je m'adresse à notre collègue Georges Queloz pour le remercier. Après vingt et un ans de bons et loyaux services au sein de ce Conseil municipal, il a vécu, lui aussi, son dernier budget. Il mérite des remerciements et je pense que son nom restera dans les annales notamment grâce aux amendements dits «Queloziens», souvent évoqués ces jours! (*Applaudissements.*)

Madame la présidente, Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, Madame la maire, Messieurs les magistrats, à 2 h 55 du matin, nous finalisons l'étude de ce budget pour l'année 2011. Quelle aventure, pour ne pas dire plus! Après les débats animés de samedi après-midi et de samedi soir, finalement ce budget démontre, comme l'a dit le magistrat Maudet, que les masques sont tombés.

Quelques mois avant les élections, au moment où nous allions voter sur la baisse d'impôts, on nous avait fait croire, du côté de l'Alternative et du côté de la maire, qu'avec moins d'impôts et une politique de droite, c'était moins de crèches, moins de prestations, etc. Permettez-moi alors de vous dire, Mesdames et Messieurs, qu'avec un budget de la gauche municipale c'est moins de démocratie – je ne reviendrai pas sur les événements que nous avons mal vécus samedi dernier – et moins de sécurité, car il est clair que se donner les moyens d'une vraie sécurité n'est pas une priorité pour le Conseil municipal! La mésaventure avec le règlement bidon sur la police municipale, qui a été renvoyé en commission de la sécurité, de la salubrité et du domaine public, nous le prouve. L'absence de réflexion et le changement d'attitude de la majorité de gauche sur les amendements en troisième débat, pour rétablir les 20 postes dans le département de M. Maudet, nous le prouvent aussi.

Un budget de la gauche municipale, c'est donc moins de démocratie, moins de sécurité, probablement moins de propreté et moins de pouvoir d'achat, puisqu'on ne rétrocede pas aux citoyens et aux entreprises les excédents d'impôts qu'ils paient. Et ce ne sera que grâce à une nouvelle majorité – qui se dessinera dans les mois à venir, nous l'espérons – que nous aurons plus de démocratie, plus de sécurité, plus de propreté et plus de pouvoir d'achat en ville de Genève. (*Applaudissements.*)

M. Pascal Rubeli (UDC). Mesdames et Messieurs, chers collègues, au terme de ces débats, un fait est clair pour le groupe de l'Union démocratique du centre:

la population de la Ville de Genève ne pourra pas compter sur le Conseil administratif à majorité de gauche pour diminuer les impôts! Nos concitoyens doivent le savoir après ce refus clair de la diminution du centime additionnel, diminution pour laquelle nous plaidons depuis trois ans et sur laquelle, depuis cette année, l'Entente nous suit.

La récupération par l'Alternative du domaine sécuritaire, tendant à nous faire croire qu'elle est la seule à s'en préoccuper, après l'avoir évacué année après année, inquiète à juste titre nos communiens.

Enfin, nous tenons à dénoncer ici une nouvelle et très mauvaise habitude du Conseil administratif de gauche, celle qui consiste à utiliser l'argent des contribuables aussi pour faire de la propagande politique. C'est inacceptable pour l'Union démocratique du centre et c'est intolérable dans une démocratie.

En considérant ces différents éléments, l'Union démocratique du centre ne saurait en aucun cas approuver ce budget. C'est donc un non clair et ferme que nous opposons à la poursuite d'une politique que, heureusement, les élections prochaines devraient permettre de modifier fondamentalement, comme le souhaitera certainement le peuple.

M. Christian Zaugg (AGT). Madame la présidente, Mesdames et Messieurs, le groupe A gauche toute!, au terme de nos débats, estime qu'il s'agit d'un bon budget, que nous allons bien sûr accepter. Un budget qui en termine définitivement avec le *personal stop* en engageant une bonne centaine de personnes. Un budget encore qui maintient et renforce l'implication de la Ville de Genève dans les domaines social, sportif, culturel, de l'Agenda 21 et même de la sécurité, en augmentant l'aide à la petite enfance, en maintenant les prestations municipales nécessaires aux personnes âgées et aux rentiers AI bénéficiaires du Service des prestations complémentaires, et enfin, quoi qu'on en dise en marge de chauds débats, en mettant en place un début d'ilotage en ville de Genève.

Le groupe A gauche toute! se réjouit également des 95 millions prévus dans le domaine des investissements, qui vont permettre à la Ville de Genève de réaliser des places et des rues piétonnes, de construire des aménagements pour le tram Cornavin-Onex-Bernex, pour la liaison ferroviaire Cornavin-Eaux-Vives-Annessette, et de construire des logements qu'une grande partie de notre population attend.

Nous sommes satisfaits du refus de ce Conseil municipal de supprimer par paliers la taxe professionnelle qui, je le rappelle, devrait rapporter cette année 120 millions de francs, et qui permet de conserver et développer une politique sociale et culturelle en Ville de Genève. Il en va de même du refus de ce Conseil

de voter la diminution d'un centime additionnel. Ces deux diminutions auraient amputé notre budget d'un montant de l'ordre de 45 millions de francs. Insensé quand on connaît les obligations et la situation dans laquelle se trouve la population précarisée ou au chômage en ville de Genève!

En conclusion, le groupe A gauche toute! se réjouit de ce budget 2011, qui marque la politique municipale de la deuxième ville de Suisse bien à gauche!

M^{me} Marie Chappuis (DC). En premier lieu, le groupe démocrate-chrétien aimerait remercier tous les fonctionnaires qui ont travaillé d'arrache-pied dans le bureau à côté de la salle des pas perdus, pour nous fournir toutes les informations nécessaires à la bonne conduite de ce débat. (*Applaudissements.*)

Le Parti démocrate-chrétien l'avait dit au début des débats: il réclamait des priorités et des objectifs clairs. Or au final, après plus de vingt heures de débat, nous avons une longue liste à la Prévert, sans aucune réflexion sur une seule allocation des ressources financières de la Ville. L'Alternative a joué au Père Noël avant les élections municipales; à défaut de réfléchir, la gauche s'est fait plaisir avec des dépenses qui prennent dangereusement l'ascenseur. Le Parti démocrate-chrétien est particulièrement inquiet de l'augmentation des postes dans l'administration, qui à nos yeux répondent, dans la plupart des cas, davantage à des caprices de magistrats qu'à de réels besoins, dans le souci d'augmenter et d'améliorer les prestations aux citoyens.

Le Parti démocrate-chrétien est également amer et déçu par le manque de discernement de l'Alternative. Depuis plusieurs années, le budget de la Ville fait la part belle à la culture, au social, c'est très bien; mais à nos yeux, cette année, il fallait mettre l'accent sur la sécurité, qui est trop souvent le parent pauvre dans notre commune.

Voilà, nous sommes déçus par l'angélisme coupable de la gauche, qui croit qu'on va régler les problèmes de sécurité en inventant des agents culturels dans les musées et dans les bibliothèques, une gauche qui donne un coup d'arrêt brutal à la police de proximité. Au final, notre commune aura donc des juristes égalité et des agents culturels plutôt que des agents de la police municipale. C'est donc, à nos yeux, un budget qui est déconnecté des réalités que vivent au quotidien les citoyens et les habitants de notre commune. Nous le regrettons amèrement et c'est la raison pour laquelle le groupe démocrate-chrétien refusera ce budget. (*Applaudissements.*)

M. Alexandre Wisard (Ve). Chers collègues, puisque nous en sommes aux remerciements, il y a quand même une personne que vous avez toutes et tous

oubliée, j'ai nommé la présidente. Voilà trente-trois heures que nous siégeons et elle n'a jamais craqué une seule fois! (*Applaudissements.*) Je pense aussi au bureau, bien sûr, mais j'ai surtout vu la présidente, que le bureau ne m'en veuille pas... (*Rires.*)

En plus, on peut dire que notre présidente a fait office de sage-femme, car l'accouchement a été long et douloureux. Il nous a fallu à peu près trente-trois heures pour accoucher d'un budget et, quoi qu'en disent certains, les Verts le trouvent bon. L'Alternative, comme depuis vingt ans, aura son budget. C'est un bon budget et, pour mémoire, on peut rappeler que, derrière ce budget, il y a 3000 emplois de fonctionnaires municipaux et des subventions qui alimentent des associations dont le travail complète celui de l'administration municipale. Et, surtout, il ne faut jamais oublier que, via le budget, nous offrons à la population des prestations sociales, culturelles, environnementales, sportives, et j'en passe.

Nous n'offrons pas ces prestations aux seuls habitants de la Ville de Genève et vous savez d'ailleurs que le projet d'agglomération est en train de se développer, même s'il y a quelques petits soucis ces derniers temps à ce sujet. La ville de Genève est au centre de ce projet d'agglomération et les prestations que nous offrons s'adressent finalement à une clientèle qui va bien au-delà de nos frontières communales.

Maintenant, je rappellerai que les Verts ont des responsabilités gouvernementales en Ville de Genève et que, en votant le budget, ma foi, ils assument leurs responsabilités, contrairement à certains si je pense à ce que nous avons vu tout à l'heure... Il y a des groupes dans ce parlement qui vont refuser le budget; ils ont tout à fait le droit de ne pas accepter la politique que nous menons, nous l'Alternative. Mais ce qui nous étonne, c'est que ces mêmes groupes proposent en plus d'assécher les ressources de la municipalité, avec un centime additionnel de moins et 25% de taxe professionnelle en moins. Cela, ce n'est même pas anti-gouvernemental: c'est irresponsable et destructeur de la cohésion sociale! Nous, les Verts, nous accepterons donc ce budget dont nous sommes extrêmement satisfaits. (*Applaudissements.*)

M. Gérard Deshusses (S). Mesdames et Messieurs, permettez-moi d'abord, à titre personnel, de remercier mon camarade et ami Grégoire Carasso des mots aimables qu'il a eus à mon égard, et de remercier toutes les personnes qui m'ont applaudi tout à l'heure. Cela m'a vivement ému au terme de ces vingt ans au Conseil municipal.

Maintenant, en tant que chef de groupe de la fraction socialiste, j'aimerais vous dire, au sortir de ce débat budgétaire, que nous, socialistes, nous avons une

impression extrêmement mitigée. Jamais nous n'avons pris autant de temps pour débattre du budget: nous avons mis trente-quatre heures! Nous avons commencé vendredi passé à 17 h – c'était la première fois – et nous terminons ce mardi à 3 h du matin – c'est aussi une première.

On aurait pu imaginer que nos débats soient intéressants, constructifs, politiques, mais ils ont été extrêmement creux, très gesticulatoires et, finalement, de vrais débats politiques, nous n'en avons eu que les toutes dernières heures. Le reste du temps, nous nous sommes chamaillés, bagarrés, et nous nous sommes envoyé à la figure des stéréotypes, des images d'Epinal, des idées toutes faites et des anathèmes.

En fait, au cours de ce débat de trente-quatre heures, nous avons eu l'impression que nous toutes et tous – nous nous comptons dans le lot – nous régressions dans notre réflexion, alors que dans les commissions nous sommes capables de faire un travail extrêmement solide, sérieux et parfois même brillant. Ici, rien de tout cela. Mesdames et Messieurs, c'est grave et je crois qu'il faudra y réfléchir sérieusement.

Nous ne nous sommes pas donnés en spectacle: nous nous sommes mis dans la situation d'être incapables de travailler les uns avec les autres. Nous étions seuls, les quelques rares spectateurs et spectatrices qui nous ont regardés ont changé de chaîne et nous sommes restés face à nous-mêmes, les uns contre les autres, identiques et finalement assez tristes. Cela, nous le regrettons et il faudra que cela change, sinon c'est notre démocratie à court terme qui est en jeu.

Le constat au terme de ces débats, Mesdames et Messieurs, c'est que quelques masques sont tombés. Je crois qu'il ne faut pas prendre ses désirs pour des réalités: quand on parle sécurité et qu'on dispose d'une dizaine de places de formation pour les agents de la police municipale, il est absolument inutile de voter 20, 25 ou 30 postes, puisqu'on sait qu'ils ne seront pas pourvus. On peut promettre bien des choses à la population, mais, tant qu'on ne se donne pas les moyens de formation, ce sont des promesses électoralistes. Et ces moyens appartiennent à un parti qui s'appelle dorénavant le PLR, le Parti libéral-radical! Nous, groupe socialiste, nous sommes prêts à aller très loin en termes de police de proximité, parce que nous l'avons toujours défendue et que le magistrat qui l'avait mise en place au niveau cantonal s'appelait Bernard Ziegler.

Nous avons vu d'autres masques tomber en matière économique, quand vous nous proposez une baisse de l'assiette fiscale de 15 millions de francs, à travers la baisse du centime additionnel, et de 28 millions de francs, à travers la taxe professionnelle. Nous avons choisi de ne pas poursuivre un débat stérile et de ne pas laisser passer ces deux amendements pour voir où se feraient les coupes à hauteur de quelque 43 millions de francs. Car, Mesdames et Messieurs de l'Entente et de l'Union démocratique du centre, si vous aviez dû trouver 43 millions à couper

dans ce budget, vous ne les auriez jamais trouvés! Nous n'avons donc pas joué à ce jeu-là. Néanmoins, c'est aussi tromper l'électeur ou faire de l'électoratisme que de proposer ce genre de chose, et nous le regrettons fortement.

En ce qui nous concerne, nous voterons ce budget, même s'il nous laisse, à nous aussi, parfois un goût amer. En effet, nous n'avons pas la liberté de gérer cette collectivité comme il le faudrait et nous avons eu, au cours de ces trente-quatre heures, plusieurs fois l'occasion de le dire. Nous devons investir et pour ce faire nous sommes contraints à n'utiliser que l'assiette fiscale, que vous voulez réduire. Quant à nous, après avoir réduit la dette, nous estimons que, au niveau où elle est maintenant, elle est parfaitement acceptable et qu'il ne faudrait pas la baisser. Au contraire, il faudrait utiliser les excédents aux comptes pour investir plus, de manière que la population ait envie de rester chez nous, notamment la population que vous voulez attirer, celle qui paie des impôts et qui bientôt quittera cette ville, où l'on n'investit plus et où l'on prend du retard dans tous les domaines.

Nous estimons notamment que le patrimoine financier et le patrimoine administratif de la Ville mériteraient beaucoup plus de soins que ceux que nos moyens nous permettent d'apporter. Voilà pourquoi, entre autres, nous estimons que ce budget, tout bon qu'il soit, est insuffisant. De même, il est aussi insuffisant dans la mesure où nous voulions, au cours de cette législature, mener à bien la municipalisation de la petite enfance, que nous n'avons pas obtenue.

Reste que dans cette période de crise, cette période difficile, ce budget préserve l'ensemble des prestations et les développe même sur le plan social, sur le plan culturel, sur le plan sportif, sur le plan environnemental. Il répond notamment aux besoins de la population qui n'est pas privilégiée et qui est nombreuse dans notre ville. Par conséquent, nous allons le voter sans regret, tout en sachant que nous devons à l'avenir faire mieux. Je vous engage, je nous engage à avoir dorénavant des débats plus sereins, plus sérieux, plus politiques et dépourvus d'images toutes faites, qui faussent complètement la vision que nous avons des uns et des autres, la vision de ce que nous devons faire, de ce pourquoi le peuple nous a élus! (*Applaudissements.*)

M. Rémy Burri (R). Puisque c'est la coutume de saluer ou de remercier, j'aimerais personnellement saluer M. Pagani et le remercier, dans l'espoir que ce sera son dernier budget... (*Protestations.*) Monsieur Pagani, ce que vous nous avez fait vivre samedi soir, à travers votre groupe, est honteux! Je voulais faire cette petite dédicace à votre intention, voilà, c'est dit!

Pour ce qui est de la position du groupe radical sur ce budget, je dirai que, comme d'habitude, ce budget est un pâle copier-coller des budgets précé-

dents, avec des matelas, des cagnottes, des réserves, des dépenses surfaites, des annonces de dépenses fictives et évidemment, nous l'avons relevé à plusieurs reprises, des recettes largement sous-estimées. Nous avons eu l'occasion d'en parler au moment de la proposition de baisse du centime additionnel: ce n'est pas moins de 70 millions de francs de bénéfices qui ont été faits en moyenne chaque année, ces dix dernières années, et cela est simplement scandaleux!

Le groupe radical refusera donc ce budget, quand bien même, comme le relevait M. Wisard, nous avons un pied dans le gouvernement. Certes, mais pour l'assumer pleinement, encore faudrait-il qu'il y ait un minimum de respect de la part de la majorité vis-à-vis de notre magistrat, minoritaire dans cet exécutif, ce qui n'est pas le cas.

La gauche nous a prouvé, durant ces trente-quatre heures, qu'elle n'avait pas envie de sécurité ni de propreté pour cette ville, nous en prenons note. La droite, elle, tient à avoir une sécurité de proximité digne de ce nom, une ville propre et respectueuse de ses citoyens. Nous en avons assez de voir que les citoyens sont rackettés de 70 millions de francs par année et nous regrettons que vous refusiez la baisse du centime additionnel. Voilà de bonnes raisons pour refuser ce budget.

La présidente. Nous avons encore un dernier acte à accomplir, chers collègues, c'est de voter, en troisième débat, les trois arrêtés qui permettront à notre municipalité d'avoir un budget d'ici quelques minutes.

(La présidente donne lecture des arrêtés avec les nouveaux chiffres.)

Mis aux voix article par article et dans son ensemble, l'arrêté I amendé est accepté par 39 oui contre 29 non.

Mis aux voix article par article et dans son ensemble, l'arrêté II est accepté par 39 oui contre 29 non.

Mis aux voix article par article et dans son ensemble, l'arrêté III est accepté par 46 oui contre 1 non (20 abstentions).

Les arrêtés sont ainsi conçus:

LE CONSEIL MUNICIPAL,

vu les articles 30, lettres a), b), c) et g), 74, alinéa 5, et 77 de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984;

sur proposition du Conseil administratif,

*arrête:***Arrêté I. – Budget administratif et mode de financement***Article premier. – Budget de fonctionnement*

	Fr.
Les charges du budget de fonctionnement de la Ville de Genève sont arrêtées à	1 126 877 236
sous déduction des imputations internes de	<u>50 559 361</u>
soit un total des charges nettes de	1 076 317 875
et les revenus à	1 126 961 957
sous déduction des imputations internes de	<u>50 559 361</u>
soit un total des revenus nets de	1 076 402 596

L'excédent de revenus présumé s'élève à 84 721 francs.

Art. 2. – Budget des investissements

Le budget des investissements se présente de la manière suivante:

	Fr.
a) patrimoine administratif	
dépenses	75 000 000
recettes	<u>0</u>
investissements nets	75 000 000
b) patrimoine financier	
dépenses	20 000 000
recettes	<u>0</u>
investissements nets	20 000 000
c) total	
dépenses	95 000 000
recettes	<u>0</u>
investissements nets	95 000 000

Le budget des investissements est approuvé à titre de plan de trésorerie pour la part des crédits résultant d'arrêtés particuliers votés et sous réserve de ceux qui doivent l'être.

Art. 3. – Mode de financement

Les investissements nets sont autofinancés comme suit:

	Fr.	Fr.
a) patrimoine administratif		
investissements nets		75 000 000

amortissements ordinaires	66 966 758	
amortissements complémentaires	0	
excédent de revenus de fonctionnement	+ 84 721	
autofinancement		<u>67 051 479</u>
insuffisance de financement		7 948 521
b) patrimoine financier		
investissements nets		20 000 000
amortissements (autofinancement)		<u>2 915 935</u>
insuffisance de financement		17 084 065
c) total		
investissements nets		95 000 000
amortissements ordinaires	69 882 693	
amortissements complémentaires	0	
excédent de revenus de fonctionnement	+ 84 721	
autofinancement		<u>69 967 414</u>
insuffisance de financement		25 032 586

Art. 4. – Compte de variation de la fortune

L'augmentation présumée de la fortune de la Ville de Genève s'élève à 84 721 francs correspondant à l'excédent de revenus du budget de fonctionnement.

Art. 5. – Dérogation

Ce budget comporte une dérogation au principe de spécialité temporelle pour les crédits budgétaires relatifs aux dépenses d'acquisition de collections.

Arrêté II. – Centimes additionnels

Article premier

Le nombre de centimes additionnels à appliquer en supplément des impôts cantonaux de l'exercice 2011, en conformité de la loi générale sur les contributions publiques du 9 novembre 1887, article 291 et suivants, est fixé à 45,5.

Art. 2

Le nombre de centimes additionnels à appliquer en supplément à l'impôt sur les chiens dû en 2011 par les personnes domiciliées ou séjournant plus de trois

mois dans la commune, en conformité des articles 291 et 293, lettre C, de la loi générale sur les contributions publiques du 9 novembre 1887, est fixé à 100.

Art. 3

Le Conseil administratif est chargé de s'adresser au Conseil d'Etat pour le prier de prendre un arrêté approuvant, en ce qui concerne la Ville de Genève, le nombre de 45,5 centimes additionnels à appliquer en supplément des impôts cantonaux et de 100 centimes additionnels à appliquer en supplément de l'impôt sur les chiens pour l'exercice 2011.

Arrêté III. – Emprunts

Article premier

Pour assurer l'exécution du budget administratif de la Ville de Genève, le Conseil administratif peut émettre en 2011 des emprunts publics ou d'autres emprunts à long terme, à concurrence du montant prévu par l'arrêté I, article 3, arrondi à 25 000 000 de francs, dans le cas où ce dernier montant ne serait pas couvert par l'excédent de trésorerie.

Art. 2

Le Conseil administratif est également autorisé à faire usage des nouveaux instruments financiers dans un but de protection et de réduction des coûts des emprunts.

Art. 3

Le Conseil administratif peut également renouveler sans autre, en 2011, les divers emprunts qui viendront à échéance et procéder à tout remboursement anticipé si les conditions d'émission lui sont favorables.

Le troisième débat ayant eu lieu, les arrêtés deviennent définitifs.

M. Georges Queloz (L). Madame la présidente, Mesdames et Messieurs, à mon tour de vous dire que j'ai été très sensible aux remerciements de mon collègue et chef de groupe Alexandre Chevalier, mais aussi à vos applaudissements. Je ne veux pas, à cette heure indécente, vous faire subir mes états d'âme après ces vingt et un ans passés dans ce Conseil, mais j'espère bien vous réserver quelques bonnes minutes à la fin du mois de mai.

Ce que j'ai retenu ce soir, c'est qu'il n'y a pas de grande différence entre la dictature et la démocratie: la dictature, c'est taisez-vous! La démocratie, c'est cause toujours! (*Applaudissements.*)

M^{me} Sandrine Salerno, maire. Mesdames et Messieurs, vous ne m'en voudrez pas, je serai concise pour une fois! Je voudrais remercier les sages-femmes qui ont œuvré en silence pour nous permettre de parvenir à voter finalement ce budget, au bout de trente-quatre heures: M^{me} Moor, M. Pasteur, M^{me} Fontaine, M. Zagato, M. Krebs, M^{me} Heurtault Malherbe, M^{me} Wenger-Andreoli, M. Burri, le bureau et votre présidente. Je pense qu'ils méritent nos plus vifs remerciements. (*Applaudissements.*)

4. Propositions des conseillers municipaux.

La présidente. Nous avons reçu la motion suivante:

- M-958, de *M. Grégoire Carasso, M^{mes} Claudia Heberlein Simonett et Ariane Arlotti*: «Un chantier de jeunes pour rénover le pavillon Cayla et gérer un atelier vélo».

5. Interpellations.

Néant.

6. Questions écrites.

Néant.

La présidente. Mesdames et Messieurs, nous sommes arrivés au terme de notre débat budgétaire. Avant de vous saluer, nous adressons une pensée à notre collègue Silvia Machado, qui n'a pas pu participer à nos débats. (*Applaudissements.*)

Le bureau du Conseil municipal et le Conseil municipal remercient également les services de la Ville qui ont travaillé pour nous durant ces trois journées de débat. Nous remercions aussi le Conseil administratif, et je remercie le Service du Conseil municipal pour son aide précieuse dans l'organisation de ces journées, de nos repas et de nos pauses. (*Applaudissements*).

Mesdames et Messieurs, j'aimerais enfin vous remercier toutes et tous pour votre participation, de même que le bureau pour son aide précieuse. Je vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année, un bon Noël, et à l'année prochaine! (*Applaudissements*.)

Séance levée à 3 h 25.

SOMMAIRE

1. Communications du Conseil administratif	4478
2. Communications du bureau du Conseil municipal	4478
3. Rapports de majorité et de minorité de la commission des finances chargée d'examiner le projet de budget de la Ville de Genève pour l'exercice 2011 (PR-805 A/B). Troisième débat	4478
4. Propositions des conseillers municipaux	4497
5. Interpellations	4497
6. Questions écrites	4497

La mémorialiste:
Marguerite Conus